

## UPE2A : des effectifs qui explosent, des moyens insuffisants

**L**e CASNAV\* a réuni le 7 février 2017 les professeurs et personnels responsables des structures appelées « UPE2A » destinées à l'accueil des élèves allophones dans les établissements de l'académie.

Les discussions ont rapidement fait apparaître la **grande disparité des pratiques** administratives et pédagogiques, des modes d'organisation dans les établissements, la diversité des élèves, des plus jeunes aux plus mûrs et donc la grande variété des problèmes à gérer au jour le jour.

Le manque de synergie entre personnels encadrants d'un même établissement et entre établissements est souvent source d'inquiétude, notamment pour les **enseignants qui ont le sentiment de rester l'unique « adulte référent » face aux élèves**. Cette situation est à mettre en regard avec **l'absence d'une politique nationale unifiée**, placée sous la houlette du Ministère, propre à faire émerger des modalités communes en termes de partage des responsabilités dans l'établissement, d'investissements humains et matériels dans toute l'académie.

La difficulté essentielle demeure **l'accueil ininterrompu de nouveaux élèves** tout au long de l'année, générant stress, tension ou incompréhension de la part de collègues accueillant des élèves en immersion dans des classes parfois en sureffectif.

Plusieurs collègues ont plaidé pour un renforcement du rôle des CPE, notant au passage que **2 heures de coordination**, jusqu'ici dévolues aux enseignants coordonnateurs des UPE2A, sont **totalemment « théoriques » et insuffisantes** au vu de la lourdeur des tâches *administratives* à effectuer : réception des familles, inscription des élèves, suivi des emplois du temps et des immersions, orientation, préparation des dossiers spécifiques, inscription au DELF, etc.

Certains établissements bénéficient de l'aide, forcément ponctuelle, des COP, des assistantes sociales ou d'associations éducatives. Mais là aussi, aucune situation n'est comparable à une autre entre les établissements.

Par ailleurs, les discussions font apparaître la grande **inquiétude des personnels** face à l'accroissement sensible des effectifs. **La norme haute de 20 à 24 élèves est atteinte** dans l'ensemble des 19 structures d'accueil UPE2A, ce qui ne laisse pas d'inquiéter les professeurs. En effet, outre le nombre, c'est **la disparité des profils**, des causes de migration (économiques, politiques, familiales) et le **niveau scolaire en baisse ou inadapté** des primo-arrivants à l'entrée dans l'enseignement secondaire qui accroissent les difficultés à enseigner / évaluer, à orienter, à détecter les situations psycho-sociales et matérielles urgentes et parfois l'incapacité du système à remédier à ces dernières de manière satisfaisante.

Florent Durel

Commissaire paritaire SNCL-FAEN

\*Centre Académique pour la Scolarisation des Nouveaux Arrivants et des Voyageurs

## COMMUNICATION SYNDICALE

**V**ous recevez depuis quelques temps des messages des différents syndicats via votre boite professionnelle. Depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2016 le ministère met à la disposition des différents syndicats des listes de diffusion. Ainsi au niveau académique et au niveau national chaque syndicat a la possibilité de faire parvenir à chaque catégorie de personnel un certain nombre de messages.

**C'est grâce à un recours déposé par la FAEN que tous les syndicats ont obtenu ce droit et pas seulement, comme elles le souhaitaient, les « grosses centrales syndicales ».**

Chacun a toujours la possibilité de se désabonner de ces listes.

**SNCL-FAEN Strasbourg**

4 impasse des Sapins  
 67460 SOUFFELWEYERSHEIM



Tél. : 03 69 36 06 24

Mèl : [sncl.faen.strasbourg@wanadoo.fr](mailto:sncl.faen.strasbourg@wanadoo.fr)

**NOUS CONTACTER**

Informez-vous régulièrement



[www.sncl.fr](http://www.sncl.fr)

Syndicat affilié à la F.A.E.N.



[www.faen.org](http://www.faen.org)

## Calendrier prévisionnel des prochaines opérations de gestion

- **Temps partiel** - personnels en poste fixe ou TZR ne souhaitant pas muter : les demandes ont été effectuées au plus tard le **23 janvier 2017**
- **Demande de reconversion ou adaptation** : à déposer avant début **mars 2017**
- **Notation** – EPS/PLP (**26 avril**), Certifiés (**27 avril**), Agrégés (**28 avril**)
- **Attribution postes spécifiques** : **18 mai**
- **Mutations inter académiques** : résultats - CAPN et FPMN **à partir du 2 mars**
- **Mouvement intra** : candidatures - ouverture des serveurs – **fin mars**
- **CAPA listes d'aptitude** : agrégés le **17 mars**, certifiés le **27 avril**
- **Congé formation**, à demander **avant 14 mars** CAPA le **11 mai**
- **CAPA PEGC** : classe exceptionnelle, notation, mouvement le **17 mai 2017**
- **Mouvement intra** académique FPMA : PLP et EPS le **16 juin**, certifiés les **19 et 20 juin**
- **Avancement hors classe** : CAPA PLP et PEPS le **22 juin**, Certifiés le **23 juin**
- **Révision d'affectation** tous corps: **10 juillet**
- **Affectations rentrée 2017** : phase d'ajustement **TZR** le **12 juillet**.



## Certifiés : les barres de changement d'échelon pour 2016-2017

Le tableau ci-dessous indique la note du dernier promu dans chaque échelon dans la classe normale.

Pour départager les candidats ayant la même note, ont été pris en compte dans l'ordre :

1/l'ancienneté de service 2/l'ancienneté dans le corps 3/l'ancienneté dans l'échelon 4/le mode d'accès à l'échelon actuel ( grand choix, choix puis ancienneté).

Accès à l'échelon	Choix		Grand choix	
	Note globale	Ancienneté de service	Note globale	Ancienneté de service
<b>5</b>			76,5	2 ans 10j
<b>6</b>	76	5 ans 4 mois	79	5ans 4 mois
<b>7</b>	79,5	10 ans 6 mois	82	10 ans
<b>8</b>	81,5	12 ans 1 mois 11 j	84,5	13 ans
<b>9</b>	84,5	13 ans 11 mois et 30 j	87,5	14 ans 4 mois
<b>10</b>	85	22 ans 2 mois	88	18 ans 6 mois
<b>11</b>	87	17 ans 22 j	90	22 ans 12 j

## Des représentants académiques... à votre écoute !

Florent DUREL

Co-secrétaire académique du SNCL-FAEN

Commissaire paritaire « Certifiés »

Collège François Truffaut - Strasbourg

Tél. 03 69 36 06 24

Vincent VERNET

Co-secrétaire académique du SNCL-FAEN

Commissaire paritaire « PEGC »

Collège du Bernstein – Dambach-la-Ville

Tél. 06 87 83 50 03